

## ICOMOS-IFLA PRINCIPES CONCERNANT LES PAYSAGES RURAUX COMME PATRIMOINE

Adoptés par la 19<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ICOMOS, le 15 décembre 2017, New Delhi, Inde

### PREAMBLE

Les paysages ruraux sont une composante essentielle du patrimoine de l'humanité. Ils sont également l'un des types les plus répandus de paysages culturels vivants. Il existe une grande diversité de paysages ruraux à travers le monde, qui représentent des cultures et des traditions culturelles. Ils apportent des avantages économiques et sociaux multiples, la multi-fonctionnalité, l'apport culturel et les services écosystémiques aux sociétés humaines. Ce document encourage une réflexion approfondie et donne des orientations éthiques, culturelles et environnementales, ainsi que sur la transformation soutenable des systèmes formés par les paysages ruraux, à toutes les échelles, et à tous les niveaux administratifs, de l'international au local.

**Reconnaissant** l'importance mondiale de la production alimentaire fondée sur la culture et de l'utilisation des ressources naturelles renouvelables, ainsi que les questions et les menaces qui mettent en jeu ces activités dans le contexte culturel, environnemental, économique, social et juridique contemporain ;

**Considérant** la *Déclaration universelle des droits de l'homme* des Nations Unies (1948), la *Convention sur la diversité biologique* des Nations Unies (1992), la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* (2001), la *Déclaration des droits des peuples autochtones* des Nations Unies (2007), le *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO, 2011), et les *Objectifs de développement durable* des Nations Unies, 2015 (en particulier, mais sans s'y limiter, le sous-objectif 11.4<sup>1</sup>), qui stipulent que tous les êtres humains ont le droit à des sources adéquates, saines et sûres de nourriture et d'eau ;

**Considérant** les documents internationaux tels que la *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*, dite *Charte de Venise* (1964), la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* de l'UNESCO (1972) ; la *Charte de Florence sur les Jardins historiques* d'ICOMOS-IFLA (1981), la *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*, dite *Charte de Washington* d'ICOMOS (1987), le *Document de Nara sur l'authenticité* d'ICOMOS (1994), la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de l'UNESCO (2003), la *Déclaration de Xi'an sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux* d'ICOMOS (2005), la *Recommandation concernant le paysage urbain historique* de l'UNESCO (2011), et la *Déclaration de Florence « Patrimoine et paysage en tant que valeurs humaines »* d'ICOMOS (2014), La *Déclaration de Florence sur les liens entre la diversité biologique et culturelle* de l'UNESCO (2014) et la *Politique de l'UNESCO pour intégrer la perspective du développement durable dans les processus de la Convention du Patrimoine Mondial* (2015) qui concernent le patrimoine et les valeurs culturels des paysages;

**Considérant** des documents régionaux et nationaux liés aux paysages ruraux, y compris la *Convention européenne du paysage* (2000), le *Guide européen d'observation du patrimoine rural* (CEMAT, 2003), la *Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société* du Conseil de l'Europe (2005), la *Déclaration de Tokyo sur le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels dans la conservation de la diversité biologique et culturelle* (2005), la *Déclaration de Santiago de Cuba sur le paysage culturel dans les Caraïbes* (2005), l'*Initiative latino-américaine pour le paysage* (LALI) (2012), la *Charte pour les lieux d'importance culturelle*, dite *Charte de Burra*, d'ICOMOS Australie (1999-2013), la *Charte du Paysage de la Région Asie-Pacifique* d'IFLA (2015) ;

---

<sup>1</sup> "Strengthen the efforts for the protection and safeguarding of the world's natural and cultural heritage" (United Nations Agenda 2030).

**Considérant** les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (2015), qui, depuis 1992, classe les paysages ruraux principalement dans la catégorie des « paysages culturels vivants » ;

**Considérant** la *Déclaration de Milan sur les paysages ruraux* du Comité scientifique international sur les Paysages Culturels d'ICOMOS-IFLA (2014), qui concerne les paysages ruraux comme patrimoine ;

**Considérant** la reconnaissance par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) de la Catégorie V « Paysages terrestres et marins protégés » dans leur système de gestion, l'effort de l'UICN pour soutenir le nomadisme pastoral (*Initiative mondiale pour un pastoralisme durable*, 2008), l'initiative conjointe ICOMOS-IUCN « *Connecter nature et culture* » et l'importance des personnes en interaction avec leur environnement, de manière à maintenir la diversité bio-culturelle, (y compris l'agrobiodiversité ainsi que les valeurs culturelles et spirituelles) ;

**Considérant** le programme *Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial* (SIPAM) de la FAO, qui vise à identifier et à protéger les systèmes remarquables d'utilisation des terres et des paysages à valeur patrimoniale et riches en diversité biologique et en connaissances importantes à l'échelle mondiale ;

**Considérant** les autres documents se rapportant à certains aspects seulement des paysages ruraux, tels que la *Charte de Baeza sur le patrimoine agraire* (2012), les *Recommandations de la réunion thématique d'experts du patrimoine mondial sur les paysages culturels de vignobles, Tokaj, Hongrie* (2001), et les recommandations de nombreux autres réunions thématiques d'experts sur les paysages ruraux comme patrimoine ;

## ICOMOS et IFLA

**S'engageant** à développer leurs actions de coopération en adoptant la diffusion et l'utilisation des principes suivants afin de promouvoir la compréhension, la protection efficace, la transformation soutenable, et la transmission et l'appréciation du patrimoine paysager rural comme une composante des sociétés et des cultures humaines et une ressource cruciale à travers le monde.

Les principes présentés dans le présent document visent à remédier aux pertes et aux changements défavorables des paysages ruraux et des communautés associées, par la reconnaissance, la sauvegarde et la promotion de leurs valeurs patrimoniales. Son objectif est de promouvoir un juste équilibre entre les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## 1 PRINCIPES

### A Définitions

**Paysage rural** : Aux fins du présent document, les paysages ruraux sont des espaces terrestres et aquatiques coproduits par l'interaction homme-nature, utilisés pour la production d'aliments et d'autres ressources naturelles renouvelables, par l'agriculture, l'élevage et le pastoralisme, la pêche et l'aquaculture, l'exploitation forestière, la chasse et la cueillette, ainsi que l'extraction d'autres ressources, comme le sel. Les paysages ruraux sont des ressources multifonctionnelles. Dans le même temps, tous les espaces ruraux ont des significations culturelles qui leur sont attribuées par des personnes et des communautés : tous les espaces ruraux sont des paysages.

Les paysages ruraux sont des systèmes dynamiques englobant des lieux produits et gérés par des méthodes traditionnelles, des techniques, des connaissances accumulées et des pratiques culturelles, ainsi que les endroits où les méthodes traditionnelles de production ont été modifiées. Les systèmes constitués par les paysage ruraux comprennent à la fois les éléments ruraux, et leur relations fonctionnelles, productives, spatiales, visuelles, symboliques, environnementales, soit entre eux soit avec le contexte plus vaste.

Les paysages ruraux comprennent à la fois les zones bien gérées et celles dégradées ou abandonnées qui peuvent être réutilisées ou récupérées. Il peut s'agir d'immenses espaces ruraux, de zones péri-urbaines ainsi que de petits espaces au sein des zones bâties. Les paysages ruraux englobent les surfaces terrestres, les sols, les sous-sols et leurs ressources, l'espace aérien au-dessus, et les plans d'eau.

**Paysage rural comme patrimoine:** Désigne le patrimoine matériel et immatériel des zones rurales. Ce patrimoine comprend les attributs physiques – la terre productive elle-même, la morphologie, les eaux, les infrastructures, la végétation, les établissements humains, les voies de communication et les réseaux commerciaux, etc. – et plus largement les liens physiques, culturels et environnementaux au lieu. Le paysage rural comme patrimoine comprend également la connaissance culturelle associée, les traditions, les pratiques, les expressions de l'identité et de l'appartenance des groupes humains locaux, ainsi que les valeurs et les significations culturelles attribuées à ces paysages par des personnes et des communautés passées et contemporaines.

Le paysage rural comme patrimoine englobe les connaissances techniques, scientifiques et pratiques, liées aux relations homme-nature. Les paysages ruraux comme patrimoine sont l'expression des structures sociales et de l'organisation fonctionnelle, qui les façonnent, les exploitent et les transforment, dans le passé et dans le présent. Le paysage rural comme patrimoine englobe les attributs culturels, spirituels et naturels qui contribuent au maintien de la diversité bio-culturelle. On peut lire toutes les zones rurales comme patrimoine, aussi bien remarquables qu'ordinaires, aussi bien traditionnelles que récemment transformées par des opérations de modernisation : le patrimoine s'y rencontre sous des modalités et à des degrés différents et il est lié à de nombreuses périodes historiques, comme un palimpseste.

## **B Importance**

Les paysages ruraux ont été façonnés au fil des millénaires et représentent des pans importants de l'histoire humaine et physique de la terre, des modes de vie et du patrimoine. De nombreuses régions du monde représentent des sources vitales de nourriture, de ressources naturelles renouvelables, et de bien-être pour les communautés locales et indigènes, comme pour les visiteurs et les touristes. Les paysages exploités pour la production et/ou la cueillette d'espèces végétales et animales, y compris les ressources alimentaires, montrent les connexions enchevêtrées entre les humains et d'autres espèces sur de vastes zones. La diversité des pratiques de l'agriculture, de la forêt, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, des ressources spontanées et d'autres ressources est essentielle pour l'adaptation et la résilience de la vie humaine sur terre dans l'avenir.

Les valeurs patrimoniales des paysages ruraux sont reconnues par certains inventaires du patrimoine, tels que la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO avec les « paysages culturels vivants ». Les valeurs peuvent être reconnues par des inventaires du patrimoine et les dispositions des aires protégées, au niveau régional, national et local. L'identification des valeurs patrimoniales à tous les niveaux vise à fournir une connaissance des attributs et des valeurs tangibles et intangibles des paysages ruraux, et c'est la première étape nécessaire pour promouvoir la conservation durable de ces zones et la transmission des connaissances qui leur sont associées et de leurs significations culturelles pour les générations futures.

## **C Menaces**

L'accroissement démographique et le changement climatique rendent les paysages ruraux vulnérables aux risques de perte et/ou d'abandon ou de changement radical. Les menaces qui pèsent sur les paysages ruraux reflètent trois types interdépendants de changement :

- 1 Démographique et culturel (croissance de la population dans les zones urbaines et dépeuplement des zones rurales, expansion urbaine, infra structuration intensive, pressions de développement, perte des pratiques traditionnelles, des techniques, des connaissances locales et des cultures) ;
- 2 Structurel (mondialisation, croissance et modification du commerce et des relations, croissance ou déclin économique, intensification des pratiques et des techniques agricoles, changement du sol, disparition de pâturages naturels et de la diversité des espèces domestiquées) ;
- 3 Environnemental (changement climatique, pollution et dégradation de l'environnement, y compris l'exploitation non durable des ressources, les impacts sur le sol, la végétation et la qualité de l'air, et la perte de la biodiversité et de l'agro-biodiversité).

## D Défis

Le patrimoine devrait jouer un rôle important dans la reconnaissance, la protection et la promotion des paysages ruraux, de la diversité bio-culturelle, grâce aux valeurs importantes qu'il représente. Le patrimoine peut contribuer à conforter et à accroître l'adaptation et la résilience des paysages ruraux en soutenant les populations rurales et urbaines, les communautés et collectivités locales, les administrations publiques, les industries et les sociétés comme partie intégrante de la gestion de la nature dynamique, les menaces, les risques, les forces et les potentialités des zones concernées. La conservation de l'intégrité et de l'authenticité du patrimoine devrait avoir pour objectif d'assurer la qualité et le niveau de vie des populations locales qui travaillent et vivent dans des paysages ruraux. Comme tout patrimoine, le patrimoine rural est une ressource économique, et son utilisation devrait être appropriée et fournir un soutien vital à sa durabilité à long terme.

## E Avantages

Les paysages ruraux sont des ressources essentielles pour l'avenir de la société humaine et l'environnement mondial : ils fournissent de la nourriture et des matières premières ainsi qu'un sentiment d'identité ; ils représentent des facteurs économiques, spatiaux, environnementaux, sociaux, culturels, spirituels, sanitaires, scientifiques, techniques et, dans certains endroits, de loisirs. En plus de la nourriture et des matières premières, les paysages ruraux contribuent à la conservation des terres (nature, environnement, sol, réseaux hydrographiques) et à la transmission des cultures rurales (techniques, connaissance de l'environnement, traditions culturelles, etc.) aux générations futures. Les paysages ruraux offrent souvent des avantages économiques et touristiques particuliers lorsque ceux-ci sont étroitement associés à la communication et à l'amélioration de leurs valeurs patrimoniales.

Au cours des dernières décennies, le patrimoine environnemental et culturel a de plus en plus été l'objet de recherches internationales, interdisciplinaires et transdisciplinaires. Les communautés comme porteurs de connaissance, les initiatives locales et la collaboration entre les parties prenantes, les populations rurales et urbaines, et les professionnels ont contribué à la conservation, à la sensibilisation et à la mise en valeur des paysages ruraux comme une précieuse ressource partagée. De nombreuses administrations publiques internationales, nationales et locales ont soutenu cette idée par le biais de leur législation et de leurs politiques.

## F Durabilité des paysages ruraux

De nombreux systèmes ruraux se sont révélés durables et résilients au fil du temps. Divers aspects de ces systèmes peuvent informer la gestion future des activités rurales et soutenir la conservation et l'amélioration de la diversité bio-culturelle et les droits des peuples à une nourriture et des matières premières en quantités suffisantes et de bonne qualité.

Comme les paysages subissent des processus continus, irréversibles et inévitables de transformation, les politiques du paysage rural devraient se concentrer sur la gestion des changements acceptables et appropriés au fil du temps, de manière à conserver, respecter et renforcer les valeurs patrimoniales.

## 2 CRITERES D' ACTIONS

Des mesures spécifiques sont : connaître, protéger, gérer durablement les transformations, communiquer et transmettre les paysages et leur valeurs patrimoniales.

### A Connaître les paysages ruraux et leurs valeurs patrimoniales

- 1 **Reconnaître que tous les paysages ruraux ont des valeurs patrimoniales**, qu'elles soient évaluées comme exceptionnelles ou ordinaires, et que ces valeurs patrimoniales varient avec l'échelle et le caractère (formes, matériaux, usages et fonctions, périodes de temps, changements).

- 2 **Documenter les valeurs patrimoniales des paysages ruraux** comme base d'une planification efficace, de la prise de décision et de la gestion. Inventaires, catalogues, atlas et cartes donnent la connaissance de base des paysages ruraux pour la planification territoriale, les instruments de protection et de gestion de l'environnement et du patrimoine, les projets de transformation paysagère et le suivi.
- 3 **Développer une connaissance de base des caractéristiques physiques et culturelles des paysages ruraux** : le statut du paysage rural aujourd'hui ; ses transformations et ses expressions historiques du patrimoine matériel et immatériel ; les perceptions socio-culturelles historiques, héritées et contemporaines du paysage ; les liens passés et présents (spatiaux, culturels, sociaux, productifs et fonctionnels) entre tous les éléments (naturels et artificiels, matériels et immatériels) des systèmes de paysages ruraux ; les parties prenantes impliquées dans leur passé et présent. L'inventaire et le catalogue devraient décrire les paysages ruraux dans leur état actuel mais aussi identifier les changements dans le temps.
- 4 **Inventorier et cataloguer les paysages ruraux à toutes les échelles (mondiale, régionale, nationale, locale)**. Ces outils devraient intégrer les connaissances locales, traditionnelles et scientifiques et utiliser des méthodes systématiques facilement réalisables et utilisables par les spécialistes et les non-spécialistes dans tous les pays, afin de cataloguer et de comparer les paysages ruraux à l'échelle internationale et locale. Afin de parvenir à une base de données efficace, les activités d'inventaire et de catalogue devraient tenir compte de la complexité, des coûts en ressources humaines, des délais nécessaires à la collecte et à l'organisation des données, et impliquer les experts et les habitants locaux.
- 5 **Développer les connaissances pour permettre la comparaison des paysages ruraux à tous les niveaux** (mondial, régional, national, local), suivre les changements historiques des paysages ruraux et soutenir l'apprentissage partagé et la collaboration, de l'échelle locale à l'échelle mondiale et entre tous les acteurs publics et privés.
- 6 **Reconnaître que les populations locales sont porteuses de connaissances** qui contribuent à gérer et maintenir les paysages et devraient être impliqués dans la construction de la connaissance collective.
- 7 **Promouvoir une coopération approfondie et permanente entre institutions, organisations non gouvernementales et universités** pour la recherche, le partage de l'information, l'assistance technique et la coordination d'une grande variété d'activités de renforcement des connaissances à tous les niveaux administratifs.

## **B Protéger les paysages ruraux et leurs valeurs patrimoniales**

- 1 **Réviser et mettre en œuvre des cadres juridiques et politiques** pour assurer la durabilité bio-culturelle et la résilience dans l'utilisation et la transformation des paysages ruraux par rapport aux menaces, aux risques et aux opportunités mondiaux, nationaux et locaux.
- 2 **Mettre en œuvre des politiques** par le biais de lois, de règlements, des stratégies économiques, de solutions de gouvernance, de partage de l'information et de soutien culturel. Le caractère complexe des paysages ruraux nécessite le développement de politiques à la fois spécifiques et intersectorielles, tenant compte de grands facteurs culturels, sociaux, économiques et environnementaux.
- 3 **Mettre en œuvre des stratégies et des actions de conservation dynamique, de réparation, d'innovation, de transformation adaptative, de maintenance et de gestion à long terme**. Celles-ci devraient chercher à équilibrer les approches globales et locales, et à assurer la participation et la coopération de toutes les parties prenantes et des communautés dans leur conception et dans leur mise en œuvre quotidienne effective.

- 4 **Considérer que les valeurs patrimoniales du paysage rural sont d'ordre économique, social, environnemental, culturel, spirituel et spatial**, et que la sensibilisation aux valeurs de chaque paysage rural permet la gestion des transformations futures appropriées et efficaces.
- 5 **Mettre en place des politiques efficaces** basées sur la connaissance bien renseignée, locale et autre, des paysages, de leurs forces et faiblesses, ainsi que des menaces et opportunités potentielles. Définir les objectifs et les outils. Programmer les actions avec des objectifs de gestion à long, moyen et court terme.
- 6 **Définir des stratégies de suivi** pour vérifier l'efficacité des politiques mises en œuvre et réviser les objectifs de court, moyen et long terme par rapport aux résultats du suivi.
- 7 **Considérer que la mise en œuvre efficace d'une politique** dépend de l'information, de la sensibilisation et de l'engagement des populations, de leur soutien pour les stratégies et de leur participation aux actions. C'est un complément essentiel de toutes les autres actions. Les administrations publiques devraient soutenir les initiatives pro-actives et ascendantes.

## C Gérer durablement les paysages ruraux et leurs valeurs patrimoniales

- 1 **Considérer les droits bio-culturels de l'homme dans l'alimentation et la production de ressources naturelles.** Mettre en œuvre des méthodes de gestion planifiées reconnaissant la nature dynamique, vivante, des paysages et respectant les humains et les autres espèces vivant en leur sein. Respecter, valoriser et soutenir la diversité des cultures et des approches des différents peuples à la nature.
- 2 **Reconnaître les principales parties prenantes des paysages ruraux, y compris les habitants des zones rurales** et les communautés locales, autochtones et migrantes, avec leurs relations et leur attachement aux lieux, leur rôle dans la formation et le maintien du paysage, ainsi que leur connaissance des conditions naturelles et environnementales, des événements passés et présents, des cultures et traditions locales, et des solutions scientifiques et techniques expérimentées et mises en œuvre au cours des siècles. Reconnaître que le niveau et la qualité de vie des habitants des zones rurales permettent le renforcement des activités rurales, des paysages ruraux et la transmission et la continuité des pratiques et des cultures rurales.
- 3 **Examiner les liens entre les aspects culturels, naturels, économiques et sociaux** des paysages de grandes et de petites dimensions, dans l'élaboration de stratégies de gestion durable des paysages ruraux comme ressource patrimoniale.
- 4 **Examiner les interconnexions entre les paysages ruraux et urbains.** Les paysages ruraux sont une ressource pour la qualité de vie (loisirs, qualité et quantité de nourriture, bois de chauffage, qualité de l'air et de l'eau, maraîchage vivrier, etc.) des habitants de toutes les régions métropolitaines du monde. Les zones urbaines peuvent offrir des opportunités économiques pour les produits du paysage rural et pour des autres activités intégratives comme récréation, éducation, tourisme, demandées par les citadins (multifonctionnalité). La coopération entre les habitants des zones rurales, périurbaines et urbaines devrait être activement encouragée et pratiquée, à la fois dans le partage de la connaissance du patrimoine paysager rural et des responsabilités de sa gestion.
- 5 **Trouver un équilibre** entre les objectifs à long terme d'utilisation durable des ressources (du point de vue économique, social, culturel et environnemental) et de conservation du patrimoine, et les besoins à court terme de niveau et de qualité de vie des travailleurs du ruraux, condition préalable à la poursuite des activités qui ont créé et qui maintiennent les paysages ruraux. La qualité de vie se compose à la fois du revenu et de la reconnaissance sociale, de la fourniture de services publics, y compris l'éducation, et de la reconnaissance des droits culturels, etc.

Cela nécessite de trouver des voies et moyens appropriés afin que les valeurs patrimoniales vivantes puissent être reconnues et que les changements et l'adaptation soient compatibles avec la conservation, l'utilisation et la communication des valeurs du patrimoine, ainsi qu'avec la mise en valeur économique du patrimoine paysager rural.

- 6 **Soutenir une gouvernance équitable des paysages ruraux**, comprenant et encourageant la participation active des populations locales, des parties prenantes et des habitants ruraux et urbains, aussi bien dans la connaissance et les responsabilités que dans la gestion et le suivi des paysages ruraux comme patrimoine. Comme beaucoup de paysages ruraux sont une mosaïque de propriété privée, collective et publique, des relations de travail collaboratives sont nécessaires.

#### **D Communiquer et transmettre le patrimoine et les valeurs des paysages ruraux**

- 1 **Diffuser la sensibilisation aux valeurs patrimoniales des paysages ruraux** à travers des actions collaboratives, telles que l'apprentissage partagé, l'enseignement, la formation, l'interprétation du patrimoine et les activités de recherche. Élaborer des plans et des pratiques de communication qui impliquent la société civile, les organisations privées, les pouvoirs publics, et les habitants aussi bien urbains que ruraux.
- 2 **Accroître la sensibilisation** aux moyens et aux méthodes de transmission des connaissances et des pratiques traditionnelles et techniques et développer des études de cas pour ce faire et diffuser les meilleures pratiques.
- 3 **Soutenir l'apprentissage, la formation et la recherche partagés** en utilisant divers outils, approches et pratiques culturelles, dont le partage de l'information, l'enseignement et la formation de terrain impliquant les parties prenantes, telles que les communautés locales, les spécialistes du patrimoine, les professionnels de diverses disciplines, les écoles et les universités, et les médias.

NOTE : Ce document est lancé par le *Comité Scientifique International des Paysages Culturels ICOMOS-IFLA* (*Initiative mondiale pour les paysages ruraux* [www.worldrurallandscapes.org](http://www.worldrurallandscapes.org) )